

Appel à candidature

**Expertise perlée appui comptable et financier dans le cadre
du projet d'établissement des fondamentaux de la filière
avicole en Guinée
- PEFFAG -**

1. Table des matières

1.	Contexte.....	3
2.	Termes de référence.....	3
2.2	Description de la mission	3
2.3	Calendrier et livrables.....	5
2.4	Profil souhaité	5

1. Contexte

L'Agence française de développement (AFD) a accepté de financer le projet d'établissement des fondamentaux de la filière avicole en Guinée (PEFFAG). La finalité du projet est de contribuer à la sécurité et à la souveraineté alimentaire en Guinée en augmentant la production et la consommation nationales de produits avicoles. Le projet prend en compte l'ensemble des sous-filières en fonction de leur adaptation au contexte et à la demande. Le projet met particulièrement l'accent sur la mise en place d'un environnement sanitaire durablement amélioré pour les sous-filières (intensives et extensives), l'amélioration de la qualité des aliments pour les filières intensives, et la formation et le soutien aux professionnels du secteur (éleveurs, mais aussi vétérinaires et techniciens privés), ainsi qu'à la commercialisation et consommation des produits avicoles.

Le projet comprend 3 composantes telles que présentées dans les termes de références pour la prestation d'assistance technique :

- *Composante 1 : Conditions sanitaires, biosécurité et techniques d'élevage, pour améliorer l'encadrement sanitaire et technique de chaque sous filière avicole ;*
- *Composante 2 : Qualité de l'aliment, pour assurer la transparence sur la qualité des aliments destinés aux sous filières avicoles intensives ;*
- *Composante 3 : Commercialisation et consommation des produits avicoles pour favoriser la commercialisation et la consommation des produits des sous-filières avicoles nationales.*

La subvention octroyée à la République de Guinée est divisée en 2 enveloppes :

1. Une enveloppe placée sous la maîtrise d'ouvrage de la République de Guinée (déléguée au ministère de l'Agriculture et de l'Élevage – MAGEL) pour 65 % du montant total de la subvention, soit 9,6 millions d'euros ;
2. Une enveloppe placée sous la maîtrise d'ouvrage de l'AFD, mise en œuvre par Expertise France, en consortium avec l'ENSV-FVI et FranceAgriMer, dans le cadre d'un contrat de prestation d'assistance technique pour 35 % du montant total de la subvention, soit 5,4 millions d'euros.

Le pilotage, la coordination, la mise en œuvre et le suivi du projet, d'une durée de 4 ans, sont gérés par une cellule de pilotage de projet (CPP) positionnée au sein du MAGEL.

Cette CPP est appuyée par l'assistance technique à maîtrise d'ouvrage d'Expertise France pour soutenir les cadres du ministère dans l'exécution de leurs tâches. L'équipe de l'assistance technique est constituée de 5 experts mobilisables pendant 48 mois, d'un.e assistant.e de projet et d'experts présents de façon perlée pour appuyer la CPP sur des sujets spécifiques. Les experts permanents sont chargés d'accompagner la CPP dans le pilotage du PEFFAG et de renforcer les capacités de ses membres afin de faire monter le Ministère en compétences.

Un assistant technique principal (ATP) est présent à distance en appui au coordinateur du projet, l'adjoint à l'assistant technique principal (AATP) est présent au quotidien auprès de la CPP, une experte régionale appuie la CPP sur l'aviculture villageoise et l'installation de vétérinaires privés, deux expertes suivent les sujets genre, environnement et social. D'autres experts interviendront sur d'autres thématiques de façon perlée : comptabilité, passation de marchés, suivi et évaluation, communication, impacts socio-environnementaux, genre, formations, laboratoire, réglementation, sécurité sanitaire, etc. L'équipe d'assistance technique a aussi la responsabilité de la réalisation d'activités en direct.

2. Termes de référence

Dans ce cadre, Expertise France recherche un.e Expert.e pour réaliser un appui comptable et financier perlé auprès de la CPP. L'objectif est d'appuyer la CPP dans son suivi financier et comptable selon le respect des procédures.

2.2 Description de la mission

La mission, **d'une durée évaluée à 9 mois à raison de 12 jours d'appui par mois maximum**, consiste à appuyer le responsable administratif et financier (RAF) et le comptable de la CPP du PEFAG.

Cet appui se fera sous la forme d'un renforcement de capacités : il n'incombe pas à l'expert de réaliser les tâches du comptable et du RAF de la CPP mais bien des les accompagner dans la réalisation de celles-ci.

Appui comptable :

- Dans un premier temps, l'expert devra appuyer le comptable et le RAF au rattrapage comptable :

L'expert commencera son travail à partir de l'état comptable reconstitué par la CPP en février 2023 et assurera la conformité de celui-ci depuis février 2023 à sa date de prise de poste.

L'affectation de chaque dépense sur une ligne budgétaire est du ressort du maître d'ouvrage, représenté par la CPP, l'expert recruté devra néanmoins en vérifier la cohérence et appuyer l'équipe de gestion de projet (CPP) dans ces tâches. Il pourra le cas échéant être appuyé dans cette tâche de vérification par l'AATP ou l'ATP d'EF.

L'affectation des taux de change de chaque dépense nécessite de reconstituer toute la chaîne des approvisionnements entre les comptes sans doute depuis l'origine du projet (mai 2020) ou au moins depuis janvier 2022.

- L'expert devra appuyer le comptable dans l'identification d'un outil comptable adéquat et rédiger le cahier des charges pour l'acquisition de cet outil comptable : l'outil comptable pré-identifié serait TOM PRO ou SAP.
- L'expert devra appuyer le comptable dans la bonne application des procédures comptables :
 - o Appuyer le comptable dans la compréhension des procédures du MOP ;
 - o Appuyer le comptable dans ses propositions d'évolution des procédures du MOP ;
 - o Appuyer le contrôle de suivi de la caisse (suivi des avances, journal de caisse, transferts, solde, inventaire physique et de rapprochement)
 - o Appuyer la préparation des dossiers comptables par le comptable requis pour les audits
 - o Appuyer le comptable dans sa préparation du tableau de bord de suivi budgétaire
 - o Appuyer le comptable dans la préparation des états de consommation du budget ventilés par nature de dépense et par bénéficiaire
 - o Appuyer le comptable dans la tenue des pièces justificatives des dépenses du projet : vérifier leur conformité (forme et fonds) et procéder à leur classement dans des chronos appropriés
- L'expert devra appuyer le RAF dans ses tâches :
 - o Appuyer le RAF à la mise en place d'outils de suivi informatique des informations financières et budgétaires ;
 - o Appuyer au suivi des procédures comptables, administratives et financières définies dans le Manuel Opérationnel de Procédures (MOP) du projet ;
 - o Appuyer le RAF dans ses propositions d'évolution des procédures du MOP ;
 - o Appuyer à l'adaptation du système informatisé de comptabilité adapté aux besoins du projet et conforme aux procédures de l'AFD et au Plan Comptable National, permettant l'enregistrement rapide et précis des opérations financières, l'élaboration des rapports et états financiers ;
 - o Appuyer à la gestion efficace et efficiente de l'enveloppe du MAGEL pour le projet : appuyer à l'organisation, l'animation et l'exécution des contrôles objectifs et exhaustifs pour une gestion administrative et financière saine du projet
 - o Appuyer le RAF à l'élaboration des PTBA du projet et assure leur suivi budgétaire et comptable sur la base du cadre logique et du MOP
 - o Appuyer le RAF à la gestion administrative des missions, des bureaux, des biens (stocks et immobilisations) du projet et à la gestion des systèmes informatiques, des archives et des courriers
 - o Appuyer le RAF à conseiller la Coordinatrice sur les conséquences financières et comptables de toute décision ; ;
 - o Appuyer le RAF à conseiller la Coordinatrice en fonction des règles et procédures du MOP ;
 - o Appuyer le RAF dans la préparation dans les délais, de toute information financière : rapports financiers annuels, rapports semestriels de suivi financier, rapports mensuels de suivi des

dépenses, rapports trimestriels de suivi de la passation des marchés, rapports semestriels d'inventaire physique des équipements, consommables et fournitures à soumettre au Coordinateur pour les besoins de la CPP, du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et de l'AFD

- Appuyer le RAF dans sa revue de tout état de contrôle financier et comptable, notamment les rapprochements bancaires, les états de caisse, imputation des dépenses, consommation, prévisions etc.
- L'expert devra apporter un œil critique sur la mise en œuvre des procédures et proposer l'évolution de celles-ci si pertinente pour le bon suivi des états financiers.

L'expert travaillera dans les bureaux de la CPP à Conakry. Il appuiera le comptable et le RAF récemment recrutés, sous l'autorité fonctionnelle de la coordinatrice de la CPP.

L'équipe d'assistance technique d'Expertise France sur place (adjoint au chef de projet et assistante) l'appuiera dans la prise en main de sa mission et coordonnera son travail avec la CPP.

2.3 Calendrier et livrables

La mission d'appui aura une durée totale de 9 mois **3 jours par semaine maximum** et comprendra les livrables suivant :

Livrables	Période de mise en œuvre (indicatif)	
1. Programme de travail de l'expert exposant les appuis les plus urgents à tenir	Une semaine après la prise de pose	
2.. Rétroplanning des activités du comptable et du RAF jusqu'à la fin du projet	Deux semaines après la prise de poste	

Un plan de travail détaillé sera élaboré par l'Expert.e au début de la mission pour convenir des jalons des livrables et des modalités de travail pour chaque étape du processus.

2.4 Profil souhaité

Formation et expériences :

- Titulaire d'un diplôme d'études supérieures (bac+3 minimum) en comptabilité ou en gestion financière ;
- Expérience préalable d'au moins 5 ans sur le suivi financier et comptable, la gestion d'outils de comptabilité ;
- Expérience dans le suivi et la préparation d'audit souhaitée ;
- Expérience sur la gestion administrative et financière de projets de développement financés par des bailleurs internationaux souhaitée.

Compétences générales

- Bonne capacité en transmission des compétences et travail en équipe.

Candidatures

Les candidatures doivent inclure les éléments suivants :

- CV de l'expert.e proposé.e, comprenant des références professionnelles
- Une lettre de motivation
- Offre financière incluant les honoraires de l'expert.e.

Les candidatures doivent être envoyées avant le le 20 juillet 2023 au lien figurant dans l'annonce sur le site d'Expertise France.

Le ou les candidat.e.s sélectionné.e.s seront contacté.e.s pour un entretien.